

INTRODUCTION GÉNÉRALE

SUR LA ROUTE DE LA TRANSITION

par Michel Guénaire, avocat au Barreau de Paris, spécialiste du droit de l'énergie, directeur du Code de l'énergie commenté (LexisNexis, 2024), écrivain. Son dernier livre : Après la mondialisation, Le retour à la nation (Les Presses de la Cité, 2022)

CABINET MICHEL GUÉNAIRE

Avocats à la Cour



L'expression fut lancée par les spécialistes de l'énergie avant que les gouvernements ne la reprennent. La transition énergétique désigna tout d'abord le passage d'un modèle de développement dépendant des énergies fossiles à un modèle qui reposait sur des sources d'énergie renouvelable.

Elle ne se limite plus aujourd'hui à la substitution d'une énergie à une autre, mais veut provoquer l'abandon d'habitudes de très forte consommation pour retenir la voie d'une économie sobre en utilisation des ressources naturelles. Les nations réfléchissent à la transformation de leur économie. Elles désirent rompre avec une production et une consommation d'énergies polluantes, et cherchent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La transition énergétique dicte la transition écologique au sein de chaque nation.

Les nations mettent ainsi en place des programmes combinant plusieurs sources d'énergie dans ce qu'on appelle le « mix » énergétique, où les énergies alimentant beaucoup de CO2 cohabitent avec celles censées être plus vertueuses en bilan carbone. C'est un modèle dual qui tend en vérité à s'imposer plus que la substitution initialement annoncée.

La fin des combustibles fossiles peut-elle être annoncée ? L'évaluation préalable des ressources d'un gisement de pétrole ou de gaz a toujours été démentie par le volume des ressources exploitables une fois les gisements ouverts. Le même étonnement se produit après chaque découverte. La perspective de l'épuisement des ressources d'un gisement, si elle était avérée, serait en outre gardée secrète par les compagnies. Les champs de pétrole et de gaz ne sont pas ou n'apparaissent pas ainsi limités. On voit par ailleurs, en Allemagne et en Chine, le charbon faire un retour étonnant sur la scène des productions d'énergie, et, aux Etats-Unis, le gaz de schiste supplanter le gaz naturel. La fin des combustibles fossiles semble indéterminée.

Comment le retour des énergies renouvelables est-il possible ? Ces dernières avaient constitué la première énergie du monde avant que la révolution industrielle au XIXème siècle n'imposât le charbon. Il s'agit de l'énergie hydraulique produite dans les barrages, des énergies éolienne et photovoltaïque, de la biomasse dégagée du traitement des déchets industriels et des ordures ménagères. Les énergies renouvelables obéissent à une logique locale, et sont censées mieux se saisir de l'impératif de la meilleure économie des consommations ainsi que de celui du traitement des

déchets et des eaux usées. Elles appellent cependant un important effort financier des nations pour les vendre à un prix compétitif sur le marché.

C'est le *croisement des prix de vente des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) et des énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, photovoltaïque et biomasse)* qui écrira l'avenir de la transition énergétique. La proportion entre elles est actuellement de 1 à 5. Leur rééquilibrage pourra seul déboucher sur une croissance à plus faible carbone. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les énergies fossiles devraient représenter 75 % du « *mix* » énergétique en 2040.

Les enjeux de la transition énergétique se définissent à plusieurs niveaux. Voyons-les au travers des contributions que j'ai le plaisir de réunir.

Il y a d'abord la mesure de la crise et des tensions durables que celle-ci a fait naître. « *La crise a eu un impact indéniable sur l'accélération de la transition énergétique* », note Olivier Appert. Mais elle a aussi révélé « *la fabuleuse résilience du système énergétique européen, et sa capacité à garantir la sécurité d'approvisionnement des Européens* », selon Madeleine Lafon. Dans cette transition, les réseaux publics de distribution d'électricité gagnent « *une nouvelle dimension qui les place au cœur de nombreux enjeux d'innovation et d'adaptation dans le cadre d'un service public exigeant et garant de l'équité territoriale* », note Jean-François Vaquieri.

« *Les marchés financiers sont toujours très ouverts et l'appétit des investisseurs pour le financement de la transition énergétique reste très élevé* », nous disent Fady Lahame et Antoine Maitrot, attentifs à l'économie de la transaction énergétique. L'avenir de celle-ci s'écrit aussi dans la recherche de partenariats entre producteurs et grands consommateurs industriels, comme le pensent Jean-Paul Aghetti, qui rappelle la référence précieuse du « *partenariat historique entre production d'électricité, en particulier nucléaire, et industries électro-intensives* » qui a été « *structurant pour le paysage industriel français* », et Fabien Roques et Mathieu Gimenez, pour lesquels « *le retour*

d'une logique de long terme » pourra « *sécuriser les producteurs et stabiliser les prix* ».

Quelle dimension juridique a la transition énergétique ? Lucien Rapp rappelle l'exigence du maintien du droit de la concurrence face aux interventions de l'Etat qui soutiennent la production des énergies renouvelables, car « *cette production ne peut trouver sa place dans le mix énergétique qu'avec le soutien de l'Etat* ». Et Bernard Cheysson nous prévient que, si « *toute transition porte en elle la restructuration* », celle-ci doit veiller à protéger les porteurs de projets garants de la décarbonation de notre économie.

La transaction est inséparable de nouveaux modèles de consommation. Dans le domaine du logement, le témoignage apporté par Frédéric Mira montre la révolution en cours tant « *en matière de sobriété énergétique* » que « *concernant l'achat de l'électricité* ». Dans le domaine agricole, l'agrivoltaïsme, associant les exploitations agricoles à des installations de production d'énergie, permet de « *relever le double défi de la production alimentaire durable et de la production d'énergie propre* », pour Timothée Dufour.

Charbon, pétrole, gaz, énergies éolienne et photovoltaïque, biomasse, énergie des barrages hydroélectriques sur les fleuves et des hydroliennes fixées dans les fonds marins : on est au total frappé par la multiplication des sources d'énergie que l'homme a su trouver. Il n'y aura pas de crise dans l'approvisionnement énergétique mondial.

Si la mondialisation a créé une offre et une demande intensives, se stimulant respectivement, et, comme dans les marchés financiers avec la titrisation des crédits, un éloignement du consommateur par rapport au producteur, qui a entraîné des comportements irrationnels et coûteux. L'offre et la demande seront moins intensives en se rapportant à des marchés de plus en plus locaux, qui seront aussi moins inflationnistes.

La richesse des nations se mesurait jadis au contrôle des voies d'accès à l'Orient. Elle repose aujourd'hui sur la maîtrise de la route de la transition énergétique.